

CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@CaroleDelga
Paris, le 20 février 2015
N° 414

Economie de proximité :

Carole DELGA a inauguré une opération de revitalisation du centre-bourg de Naucelles (Cantal) et annoncé une subvention pour le centre-ville de Rouen (Seine-Maritime),

via le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire a inauguré cette semaine une opération de revitalisation du centre-bourg de la commune de Naucelles dans le Cantal, financée en partie par le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) à hauteur de 72 000 €.

Aménagement de la place de la halle couverte, de la salle culturelle, ainsi que de 3 locaux commerciaux et de 3 logements locatifs sociaux : la secrétaire d'Etat a inauguré l'ensemble du projet « cœur de village » mené par le Conseil général du Cantal pour cette ville de 2000 habitants.

« Je suis personnellement très sensible à ces questions. Je sais à quel point les rues pleines de vie, pleines d'enseignes et pleines de liens entre les habitants sont importantes. C'est une valeur économique, c'est une valeur sociale », a déclaré Carole DELGA, ajoutant que « c'est cela notre projet de société : la vitalité de tous nos territoires, qui regorgent de talents. Vitalité sociale, vitalité économique, vitalité territoriale ».

Par ailleurs, dans le cadre de <u>la loi Artisanat-commerce-TPE (ACTPE) du 18 juin 2014</u>, le FISAC prend une nouvelle dimension, avec deux appels à projets par an, dès 2015, notamment pour les centres-bourgs et les quartiers prioritaires. Le FISAC se concentrera sur les territoires les plus fragiles pour lutter contre la désertification des commerces et de l'artisanat, et invitera les communes à s'inscrire dans une politique territoriale cohérente, tout en encourageant le commerce local.

Au-delà des territoires ruraux, le FISAC soutient également les commerces de centre-ville en zone urbaine. Aussi, la semaine dernière, Carole DELGA s'est rendue à Rouen pour annoncer le versement d'une subvention de près de 300 000 € en soutien à la deuxième tranche de l'opération urbaine « centre-ville ».

« C'est notre politique de soutien à l'économie de proximité, et c'est pourquoi je me suis mobilisée fin 2014 pour porter les crédits de paiement du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce à 17 millions d'euros, malgré le contexte budgétaire restreint » a déclaré Carole DELGA.

- Retour en images sur le déplacement de Carole Delga en Seine-Maritime le 12.02
- Retour en images sur le déplacement dans les Ardennes le 13.02
- Retour en images sur le déplacement dans le Cantal le 16.02

Retrouver l'ensemble des mesures de la #loiACTPE sur www.artisanat-commerce-tpe.gouv.fr

<u>Contacts presse cabinet de Carole DELGA</u> : Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - <u>sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>

